

Ces Molénais qui ont poursuivi la lutte dès 1940

Delphine VAN HAUWAERT

Les Sénans ne sont pas les seuls à avoir combattu pour la France libre. Le 19 juin, seize civils et cinq militaires ont quitté l'île et rallié l'Angleterre. Le fils de l'un d'eux raconte cet épisode méconnu.



Jean Corolleur devant l'ancienne centrale électrique de l'île, qui avait été réquisitionnée par les Allemands jusqu'en 1943, pour héberger la « Kommandantur ».

« **C'est un sujet un peu occulté, mais, c'est important d'en parler** », souligne Philippe Richard, secrétaire de mairie sur l'île de Molène. Car si l'engagement des Sénans dans la résistance - commémoré aujourd'hui par François Hollande - est un épisode connu de la Seconde Guerre mondiale, celui des Molénais partis, eux aussi, en 1940 en direction de l'Angleterre, l'est beaucoup moins.

Jean Corolleur, 81 ans, a vécu ces événements de l'intérieur. Son père était le patron du canot de sauvetage *Jean-Charcot* qui a emmené 21 hommes.

« **Je me souviendrais toujours du 19 juin. Le temps était calme. Et j'ai vu le bateau sortir de la cale, vers 17 h ou 18 h.** »

La veille, le général de Gaulle lançait son fameux appel à poursuivre la lutte. Mais, c'est un autre événement qui a précipité le départ. L'avis *Vauquois*, chargé de surveiller les abords de Brest, a sauté sur une mine. Les Allemands se rapprochent de l'île.

« Un homme droit »

« **Plus tôt dans l'après-midi, des réservistes en garnison au sémaphore sont allés voir mon père.** »

Avec l'accord du patron de la SNSM, Michel Corolleur accepte d'emmener les marins en Angleterre. « **C'était le patron du canot. Il en avait la charge. C'était quelqu'un de très droit, mon père.** »

Bientôt, des civils se joignent au groupe. « **Des jeunes qui n'avaient pas été mobilisés en 1939 pour la « drôle de guerre » car ils n'avaient pas 20 ans** » (lire ci-dessous). Dans le lot, son aîné, Alix, tout juste majeur (21 ans à l'époque). S'ajoutent également le mécanicien, son épouse, ses deux fils et un couple de Brestois, jeunes mariés.

« **Ma mère était en pleurs, mais elle le soutenait.** » Michel laisse aussi derrière lui neuf enfants. Du haut de ses 7 ans, Jean comprend qu'il ne reverra pas son père avant un bon moment. Cécile, deux ans de moins, est plus insouciante. « **On nous avait dit qu'il serait là dans six jours.** »

Mais avec la signature de l'armistice franco-allemande, le 22 juin, et l'occupation de l'île par la GAST (douane), « **on a compris que mon père et mon frère ne pouvaient pas revenir,** poursuit Jean. **C'étaient des dissidents.** »

Pêche aux renseignements

Après une escale à Saint-Mary's, l'île principale des Scilly, l'équipage rejoint Falmouth. « **Mais la flotte française, réfugiée là sans gloire, les reçoit fort mal** », raconte René Pichavant, dans le tome VI des *Clandestins de l'Iroise*. Il est demandé aux civils de rentrer chez eux.

Pas question. Tous s'engagent dans les Forces navales françaises libres (FNFL). Un contrat à durée indéterminée qui amènera Alix, le fiston Corolleur, chez les sous-marinières. « **C'était très dur pour lui** », raconte sobrement son petit frère.

Le paternel, quant à lui, est envoyé à Penzance, en Cornouailles. « **Officiellement, il était pêcheur.** » Mais avec un Sénan, ils ne ramènent pas que du poisson. « **Ils faisaient aussi du renseignement sur la côte.** »

Sur l'île, la vie suit son cours. Plutôt difficilement pour la famille Corolleur. « **Les Allemands savaient ce que mon père et mon frère étaient partis faire. Alors, ils nous**

surveillaient. »

Les permissions de sortie, obligatoires pour aller se ravitailler sur le continent, ne sont accordées que de manière aléatoire à Léocadie, la mère. Un douanier donne tout de même un paquet de bonbons à la petite Cécile. « **Que ma maman a arraché quand elle a su d'où il venait !** »

« Très fier d'eux »

À 12 ans et demi, Alfred, le plus âgé, embarque sur un bateau de pêche et devient « soutien de famille ».

Léocadie peut aussi compter sur la gérante d'une parfumerie brestoise, membre d'un réseau de résistance pour lui procurer un peu de nourriture et aussi faire passer des lettres à son époux. « **On ne comprenait pas pourquoi il fallait tout le temps qu'on aille faire des photos** », sourit Jean Corolleur.

Sur les 16 civils partis le 18 juin 1940, seuls 14 ont vu la fin de la guerre. Louis Podeur, 20 ans, est porté disparu en mer lors de la perte de son unité, en 1942.

La même année, Michel Corolleur décède à l'hôpital de Penzance. De maladie, et « **peut-être aussi de chagrin** », soulève son fils.

Pupille de la nation, la fratrie n'a « **jamais eu aucune aide de l'État** », regrette le Molénais, qui s'est aussi senti « **mis à l'écart** », à l'époque, « **par certains de ceux qui n'ont pas eu le courage d'y aller** ».

Qu'importe, aujourd'hui, Jean Corolleur est « **très fier du parcours de son père et son frère. Ils ont fait leur devoir** ».

Lire aussi page 6.